

# Commune de Montrelais

## SÉANCE ORDINAIRE DU 17 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juillet, à 19H30 le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

**Étaient présents** : Mmes et Mrs : JAMIN Joël Maire, DUTORDOIR Florence, JOUSSET Jean-Yves, LUBERT Philippe, AUBRY Laurent, HAMARD Emilie, FOULONNEAU Céline, BRIERE Sophie, BROCHARD Francis, GUILLOTEAU Freddy, GANDON Philippe

**Excusées** : CERISIER Nicole, BIGOT Noémie

**Procuration** : Mme CERISIER Nicole à HAMARD Emilie

**Secrétaire de séance** GUILLOTEAU Freddy

**Secrétaire auxiliaire** : GOUPILLE Béatrice

Nombre de conseillers en exercice	13
Nombre de conseillers présents	11
Nombre de conseillers ayant donné procuration	1
Date de la convocation	12/07/2024

### 1- Finances

a. Décision Modificative

### 2- Divers et informations

**Le PV du Conseil Municipal du 24 juin 2024 est validé**

## 1. FINANCES

Rapporteur M. le Maire

Pour sécuriser le bassin de rétention des eaux du lotissement des travaux de pose d'une clôture ont été réalisés par l'entreprise L.S.T Paysage pour un montant de 9 780,46 € TTC

Afin de prendre en compte l'intégration des résultats la commune doit prendre une décision modificative.

Monsieur le Maire propose :

BUDGET LOTISSEMENT				
Section de fonctionnement				
CHAPITRES	COMPTES	DÉPENSES		
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Crédits réels après DM
11	605		9 780,46 €	29 780,46 €
042	7133	- 9 780,46 €		226 029,70 €
Section d'investissement				
CHAPITRES	COMPTES	RECETTES		
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Crédits réels après DM
040	3351	- 9 780,46 €		226 029,70 €
16	16871		9 780,46 €	146 780,46 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré **DÉCIDE** de virer les crédits suivants. **Vote : 12 voix pour ;**

## 8. DIVERS ET INFORMATIONS

*Rapporteur LUBERT Philippe*

Monsieur LUBERT donne lecture du courrier reçu par l'association « Les Multi'vitaminée ».  
Pour la rentrée de septembre prochain, l'association souhaite proposer plusieurs cours sur la commune comme Qi Gong, Yoga, Pilates, et Cardio, pour remplacer le cours de Zumba.  
L'association demande l'autorisation d'utiliser de nouveaux créneaux qui ont été principalement demandés par des adhérents. Elle s'engage à laisser la salle disponible sur ces nouveaux créneaux si besoin.  
Le conseil municipal donne son accord. L'association devra déposer un planning définitif pour septembre, ainsi qu'une attestation d'assurance.

**N'ayant pas d'autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15, les membres présents ont signé le présent registre.**

\*\*\*\*\*